



## RÉMUNÉRATION DES ÉLUS 2021

En conformité avec l'article 11, de la loi sur le Traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001), la municipalité de Dixville rend publique la rémunération des élus municipaux ayant fait partie du conseil municipal au cours de l'année 2021 selon la réglementation en vigueur.

	<b>Montant total versé (salaire, allocation et participation aux divers comités)</b>
Françoise Bouchard Mairesse Municipalité MRC	13 006.68 \$ 8 576.60 \$
Teddy Chiasson Conseiller #1	5 335.56 \$
Danielle Lamontagne Conseillère #2	4 660.56 \$
Sylvain Lavoie Conseiller #3	4 270.56 \$
Roger Heath Conseiller #4	4 342.56 \$
Fernando Sanchez Conseiller #5	4 939.56 \$
Anthony Laroche Conseiller #6	4 660.56 \$

**Sylvain Benoit,  
Greffier-trésorier  
27 janvier 2022**